

Avis de constitution

SOCIETE « EPV SAINT CHARLES-LE-BON ABOBO »

Siège Abidjan, Abobo, Agnissankoi, non loin du
marché bois sec, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 janvier 2026, et enregistrés au CEPICI le 18 janvier 2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV SAINT CHARLES-LE-BON

ABOBO »

Objet: La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE: L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE, PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Agnissankoi, non loin du
marché bois sec, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M BLEU CHARLES-LE-BON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01270 du 29/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06508/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

